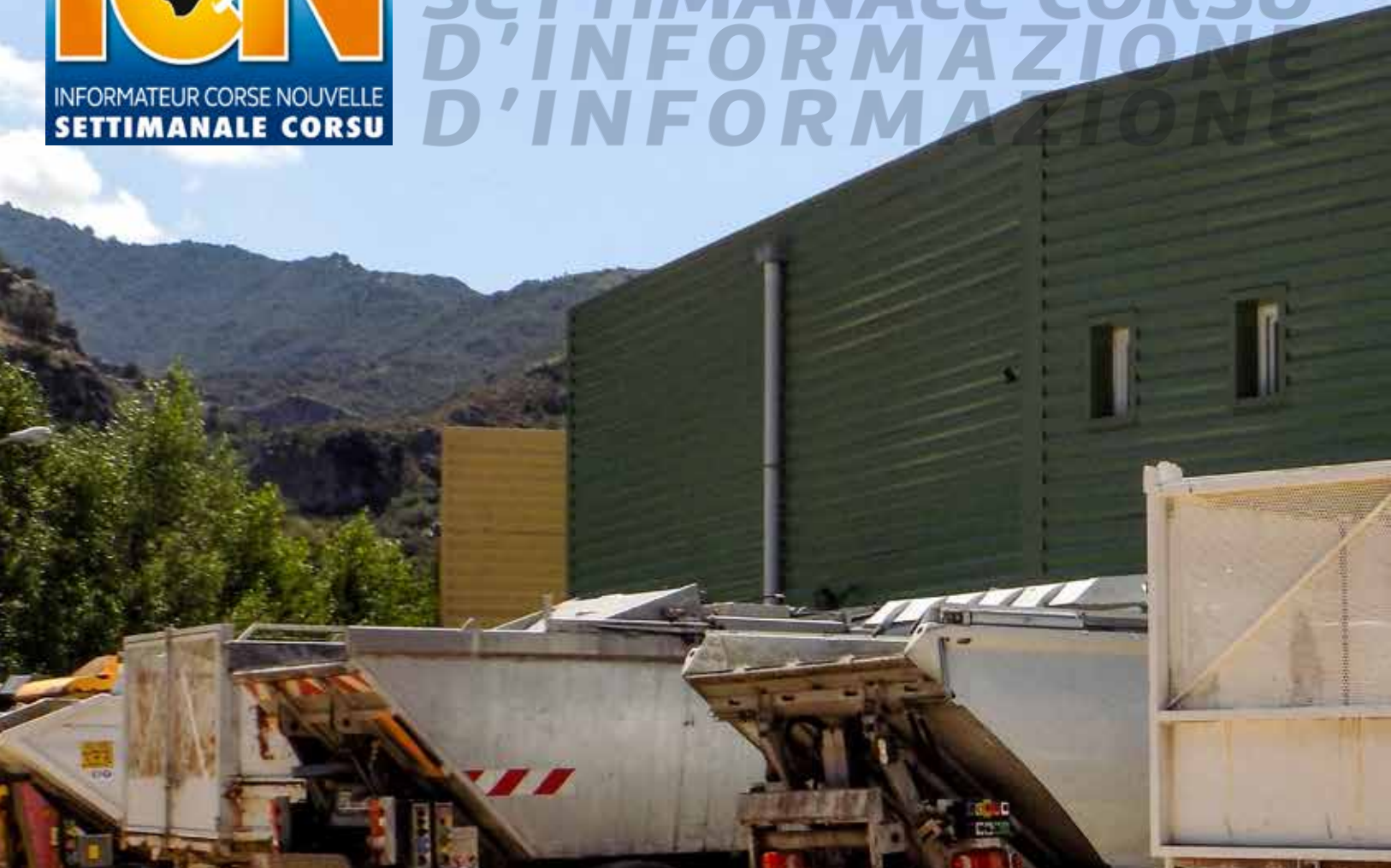




SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



GESTION DES DÉCHETS

CC PASQUALE-PAOLI, EXEMPLE RURAL

P6



INTERVIEW
 JOSIANE
 CHEVALIER,
 PRÉFÈTE DE
 CORSE

P4

KAMPÀ P2 • ÉDITOS P3 •
 BRÈVES P8 • SEMAINE CORSE P23
 BATTÌ P25 • AGENDA P26

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I





Chjama à a solidarietà

Si tratta d'un'urgenza ! Sti pochi ghjorni, hè stata arregistrata una calata maiò in quantu à i doni di u sangue. Cum'è d'abitudine, à a ghjunta di i sulleoni, sò poche a ghjente à dà u so sangue ind'i sfarenti punti di circuglie. Hè listessa d'altronde quand'ellu ci hè u tempurale.

Da Roland FRIAS

Infatti, e cundizione meteorologiche anu cunsequenze dirette à livellu di l'organizzazione di i ritrovi chì permettenu, nant'à u terrenu, di tuccà di più mondu. Paragunendu la à altri territorii, a regione Paca è Corsica ùn ci la face à culmà i so bisogni, cù l'impegnu d'un solu Stabilitimentu Francese di u Sangue (EFS) cumpartutu in parechji polli regionali. Tutti l'anni, u restu di a Francia li arrega sin'à 70 000 bunette di sangue da risponde à sta situazione pessima. Ci hè, frà ogni annellu di a catena, una vera solidarietà. Da richjappà quella mancanza, chjama l'EFS à l'aiutu di i so dunadori cutidiani. Ci vole à sapè ch'ella acquisteghja ogni ghjornu a regione Paca è Corsica circa 800 bunette di sangue allora ch'ellu ne ci vuleria più di 1 000. In Corsica, sò 250 persone à a simana à francà u passu, sia 13 000 à l'annu. Òn basta ! Di i doni di u sangue dipende a vita di milioni di malati o vittime d'accidenti chì anu bisognu di trasfusione sanguigna. In Francia, hè di quasi 28 percentu a parte di i primi doni. Devenu esse regulari, sapendu ch'ella hè corta corta a durata d'utilizzazione di e bunette ; 5 ghjorni per e placchette è 42 ghjorni per i globuli rossi. Ci hè à spessu troppu stonde di tensione. Oghje, u risicu di scarsia ùn hè più teoricu ma una realtà ! I progressi di a medicina è a crescita di a speranza di vita, facenu, ch'in 20 anni, cù l'evuluzione di i trattamenti, sò più numerose e trasfusione. Tandù, sò necessarie, in Francia, 45 000 bunette di sangue à a simana. Per dà u so sangue, e principale cundizione sò d'esse in bona salute, d'ùn esse dighjunu, d'avè trà 18 è 70 anni. Un scambiu medicale cù un duttore di l'EFS permetterà di definisce e capacità di dà. Nant'à a tela, ci hè un situ fattu apposta www.dondusang.net chì presenta, in tempu reale, l'infurmazione per sapè quandu, induve è cumu dà u so sangue. L'ora hè grave. Ghjè impurtante a mossa di tutt'ognunu, a generosità è l'umanità in core ! ■

À MODU NOSTRU

ÉDITOS

L'art et la matière

Si *Le roi est nu!*, conte danois du XIX^e siècle revient à la mode dans notre bonne République en ce mois de juillet 2018, il ne s'agit plus de fiction mais de faits divers. Jupiter régnant sur le nouveau monde vient de se retrouver «noyé» par des désordres d'ancien monde...

Le Président paie dans ce «trou d'air» vertigineux, l'excessive verticalité dans ses décisions et le choix piteux d'Alexandre Benalla pour remplir une mission à la mauvaise place et au mauvais endroit... Un proche du Président qui se comporte en petit voyou dans une manifestation du 1^{er} mai, ce n'est pas l'idée qu'avaient 20 743 128 Français en votant pour Emmanuel Macron en mai 2017, et s'il éprouve un sentiment justifié de trahison, imaginons celui des électeurs indignés.

Ne soyons pas dupes des cris d'orfraie des dirigeants politiques de droite et de gauche : les compères Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen retrouvent un léger souffle en épargnant leurs propres turpitudes et les «chefs et sous-chefs» LR oublie un instant leurs échecs de 2017, en ayant sans doute en mémoire les embauches de copinage familial de leur chef vaincu et éploré.

Quant aux élus PS ou anciens socialistes, ils feignent d'oublier qu'Alexandre Benalla ancien du MJS, a été élevé «aux mamelles» des habitudes anciennes, Benoit Hamon oubliant aussi sans doute que le jeune homme en question fut aussi un proche «serviteur» de Martine Aubry avant d'avancer sur le chemin que l'on sait, et tous omettent de se souvenir du duo d'officiers de gendarmerie sous François Mitterrand et du préfet Bonnet, hors-la-loi et félon sous le ministre Chevènement... Cette fois encore la justice devra passer dans la rigueur de la loi.

Le seul vrai regret, c'est que ce «bordel désorganisé» aura renvoyé à des heures plus tranquille la réforme constitutionnelle, ce qui nous chagrine quelque peu en Corse, tandis que certains y trouvent sans doute l'aboutissement de leurs arrière-pensées politiques. ■

Paul AURELLI, directeur de la publication

Vous vivez

en Centre-Corse,
dans le Cap,

entre Sagone et Galeria,
ou dans l'Extrême-Sud,
vous avez

une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?

**L'ICN recherche ses
correspondants locaux.**

Contact:

journal@icn-presse.corsica

ou

06 44 91 58 30

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

Édité par CorsicaPress Éditions SAS

société locataire gérante

Immeuble Marevista

12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales : Tél. 04 95 32 89 92

al-informateurcorse@orange.fr

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 20 01 49 84

al-icn-ajaccio@orange.fr

en partenariat avec Télé Paese

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ

CORSE REGIPUB SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77 • mail : brunel.stephane@yahoo.fr

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 1 88773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni



“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégaes.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolégaes

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>



Photo DR Préfecture de Corse

JOSIANE CHEVALIER

Quels sont les axes de la préfecture de Corse en matière de sécurité, sanitaire, économie, foncier, urbanisme ?

En poste depuis le 22 mai dernier, la préfète de Corse nous répond.

propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI

« Cette fois, le préfet est une préfète ! » C'est un fait. Qui ferait presque oublier que ce qui vous caractérise, aussi, tient à ce que vous n'êtes pas issue du « moule » ENA. N'est-ce pas également important de montrer que la fonction de préfet n'est pas réservée aux membres d'une « noblesse d'État » ?

Je suis très fière d'être la première préfète de Corse. C'était déjà le cas pour les Pyrénées Orientales et pour l'Essonne. La fonction de préfet n'est pas, pour reprendre votre expression*, réservée aux membres d'une « noblesse d'État » mais à de véritables serviteurs de l'État car ce n'est pas une fonction qui s'accommoderait d'un sous-investissement.

Plus que sur une étiquette, mon parcours repose sur ma double culture État/collectivités et sur les projets que j'ai menés tout au long de ma carrière, depuis ma sortie de l'IRA de Lyon. Je tire ainsi ma façon de travailler de mes multiples expériences. Les méthodes de travail que j'utilise aujourd'hui, je les ai testées, adaptées à différents contextes et de multiples milieux. J'explique souvent que je travaille en mode projet et en mode solution, pour faire avancer les choses.

Vous avez dit que ce fait d'être la première préfète dans l'île vous confère une responsabilité supplémentaire... Une femme serait tenue de faire plus et mieux qu'un homme ?

Etre préfète en Corse implique de très nombreuses responsabilités : celle de dialoguer de façon constructive avec les collectivités locales de Corse ou encore d'œuvrer à ce que la Corse réduise son taux de chômage et son taux de pauvreté. J'ai demandé à venir en Corse, et cela aussi implique de prendre en charge des dossiers épineux qui nuisent à ce territoire. Par exemple, cela n'est pas la compétence de l'État, et pourtant mes services et moi-même sommes très investis aux côtés du président du conseil exécutif, des intercommunalités et du Syvadec pour résoudre la crise des déchets. Je considère qu'il faut dans ce domaine entrer dans la logique de l'économie circulaire.

En tant que femme, j'ai naturellement une double responsabilité : celle de montrer aux femmes qu'à force de travail et d'ambition, il est possible d'arriver à des responsabilités méritées. Je fais aussi en sorte de soutenir les femmes qui n'économisent pas leurs forces pour conduire les projets

auxquels elles croient, et elles sont nombreuses. Les temps changent : qui aurait imaginé il y a trente ans une préfète et une rectrice de Corse ? Cela doit inciter les femmes à oser prendre leur place ici comme ailleurs.

Vous êtes titulaire d'un DESS « management des politiques sociales », avez été directrice de l'action sociale au conseil général de l'Isère. Qu'apportent, selon vous, cette formation et cette expérience à votre fonction actuelle ?

Tout d'abord, je porte en moi l'attention et le respect de l'autre, je crois en l'humain. Je suis depuis longtemps soucieuse de la qualité de vie, qu'il s'agisse de celle des citoyens ou des conditions de travail. Dans l'Essonne, j'en avais fait une de mes priorités et je m'étais attelée à la question des transports, qui a un impact fort sur le quotidien des habitants. Dès mon arrivée, comme je l'ai fait ailleurs, j'ai souhaité piloter à la préfecture une démarche pour la qualité de vie au travail. C'est essentiel à mes yeux et c'est l'une des clés du succès. Mon parcours me permet d'être plus attentive aux questions sociales qui sont du ressort du préfet. C'est par exemple le cas pour les questions de logement insalubre, sujet pour lequel je ferai preuve de la plus grande vigilance.

Je considère aussi que c'est un atout de représenter aujourd'hui l'État tout en ayant auparavant travaillé au sein d'une collectivité territoriale : je comprends les contraintes qui pèsent sur les collectivités et cela facilite le dialogue.

À votre arrivée, vous avez indiqué faire « une offre de service » et émis le souhait « qu'elle sera(it) entendue ». Quelles sont vos impressions après vos premiers contacts avec les représentants de la majorité régionale à la Collectivité de Corse ?

Nous avons posé avec le président du conseil exécutif les bases d'un dialogue que je souhaite constructif et j'ai confiance en notre capacité à œuvrer collectivement pour la Corse.

Lorsque vous étiez en fonction dans les Pyrénées Orientales, vous avez eu des prises de position assez tranchées contre l'expansion des grandes surfaces. Êtes-vous toujours dans le même état d'esprit ?

Je pense effectivement que les centres commerciaux peuvent nuire à la vitalité des centres villes si leur complémentarité n'est pas étudiée au re-

*NDLR: L'expression est de Pierre Bourdieu, qui a intitulé ainsi un ouvrage, paru en 1989 aux éditions de Minuit.

gard des besoins. Avec le programme «action cœur de ville», l'État tâche justement de redynamiser les centres villes.

Evidemment, il ne faut pas diaboliser les centres commerciaux qui peuvent aussi permettre d'insuffler de la concurrence sur le marché de la distribution, au bénéfice des Corses. Mais cela ne doit pas se faire aux dépens d'un mode de distribution harmonieusement intégré à la ville et cela doit surtout répondre à une véritable demande. Aujourd'hui, pour de nombreuses villes petites et moyennes, la question qui se pose est celle des moyens pour réussir la reconquête commerciale des centre-villes.

Ouvrir un centre commercial est une question de développement durable, économique et social: c'est un choix lourd de conséquences qui doit faire l'objet d'études préalables sérieuses.

Vous avez déclaré vouloir être très présente sur le terrain de la sécurité, la sécurité, c'est aussi l'organisation du dispositif de lutte contre les incendies, notamment le dispositif aérien. Comment envisagez-vous notamment l'éventualité de recourir à des renforts venus d'Italie, dans le cadre du dispositif européen d'entraide?

Avant de recourir à des renforts européens, regardons déjà tous les efforts déployés par l'État pour la Corse: chaque jour en été, près de 1100 personnes et 200 engins de lutte contre les incendies de forêts sont susceptibles d'être mobilisés en Corse. Le dispositif de lutte contre les incendies repose sur un maillage resserré du territoire et une coordination entre les différents services impliqués.

Le déplacement du directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, que j'avais invité, a été l'occasion de rappeler cette mobilisation de l'État pour la protection des Corses, tant au plan local que national.

J'aimerais aussi revenir sur une idée préconçue: la lutte contre les incendies ne se limite pas, loin s'en faut, aux dispositifs aériens déployés. Les canadiens sont visibles, leur présence rassure et je peux le comprendre. Mais le gros de la lutte contre le feu se fait d'abord au sol. Ceux-ci viennent en soutien des dispositifs moins visibles déployés par les sapeurs pompiers postés au sol. J'en profite d'ailleurs pour saluer leur courage et leur dévouement!

De même, quel regard portez-vous sur le peu de cas qui semble être fait des arrêtés interdisant l'usage du feu, ou de ceux pour la fermeture de massifs, régulièrement pris à l'approche de l'été?

Il est important de comprendre que la sécurité, notamment civile, est l'affaire de tous et que ce qui peut apparaître comme une «petite» infraction, faire un feu de camp par exemple, peut engager la vie de citoyens et des sapeurs pompiers.

J'en appelle au sens de la responsabilité de chacun pour respecter ces arrêtés qui sont nécessaires.

Autre sujet de préoccupation ces dernières années, les alertes sanitaires et les menaces sur l'environnement comme sur certaines filières agricoles. On pense bien sûr à la xylella et à sa possible propagation aux oliviers. Les dérogations à l'entrée de plants dans l'île ont progressé. Ne serait-il pas souhaitable d'accorder un peu moins de dérogations, a fortiori s'agissant de végétaux pour lesquels existe déjà une production locale?

En matière environnementale, il existe un principe important: le principe de précaution. Mais évidemment, il s'agit aussi d'entendre les acteurs économiques et le principe de libre circulation qu'ils avancent.

Deux missions d'inspection travaillent actuellement sur Xylella. En attendant, la prudence est de mise. Une mission d'inspection me rend compte régulièrement à ce sujet, et nous allons constituer un comité scientifique qui sera placé à mes côtés. Celui-ci pourra être sollicité autant que nécessaire.

L'État consacre 2 millions d'euros par an pour lutter contre Xylella et il le fait intelligemment, sans déséquilibrer l'écologie de l'île. Plutôt que de viser l'éradication, qui aurait des conséquences trop négatives pour l'environnement, nous poursuivons une stratégie d'enrayement. Cela favorise la production locale qui peut circuler et être plantée dans toute l'île et encourage le développement de pratiques agronomiques limitant la prolifération

des insectes vecteurs. L'État a demandé que toute une série d'échantillons prélevés sur les végétaux suspects soient analysés en parallèle avec les différentes méthodes de l'Inra et de l'Anses. Et à ce jour, toutes les analyses sont négatives. Il faut, comme je l'ai rappelé à mes interlocuteurs que j'ai rencontrés sur site, du dialogue et une communication commune. Les questions sanitaires nécessitent transparence, prudence et équilibre et ce sont les principes qui guident mon action.

Il est un terrain où, semble-t-il, vous êtes très attendue, notamment par les associations de défense de l'environnement, celui de la question des règles d'urbanisme, de leur respect et du contrôle de légalité. Peu avant votre prise de fonction, par exemple, l'association U Levante a interpellé «M. le Préfet» (et le président du Conseil exécutif de Corse) à propos de la non présentation des demandes de permis de construire en communes littorales devant la Commission territoriale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Quelle réponse entendez-vous apporter aux préoccupations exprimées dans ce domaine?

J'entends les préoccupations exprimées dans le domaine environnemental: la Corse dispose d'un environnement naturel exceptionnel, nous avons à cœur de le valoriser! C'est une grande richesse pour la région.

L'État doit écouter tout le monde et les associations constituent des lanceurs d'alerte utiles. J'ai d'ailleurs reçu récemment les associations U Levante et Le Garde dans un esprit de dialogue et de respect. Chacun doit être dans son rôle et avant tout essayer de s'écouter. Les associations ont aussi les moyens juridiques d'œuvrer pour la protection de l'environnement et d'agir si certains acteurs ne respectent pas les règles environnementales protectrices fixées par le législateur. Mais cette approche doit être constructive.

Et pour répondre à votre question, il n'y a aucune obligation de présenter à la commission territoriale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers l'ensemble des demandes de permis de construire.

Toujours à propos de littoral, la polémique autour de la paillote Mar'a Beach à Calvi renvoie à une polémique générale récurrente qui voit s'opposer argument économique et respect des règles relatives au domaine public maritime. Quel est votre sentiment, non sur cette affaire en particulier, mais sur cette question de fond?

Sur le fond, comme sur cette affaire, il s'agit simplement de faire respecter une décision de justice car nous sommes dans un État de droit.

Les règles relatives au domaine public maritime doivent être respectées. Les services de l'État ont réalisé un état des lieux. Les décisions seront prises après concertation et de façon pragmatique.

Vous avez rencontré dernièrement les représentants des patrons-pêcheurs à Ajaccio. Qu'avez-vous retiré de cette première prise de contact? Que peut encore espérer la profession?

C'était une première prise de contact. Cette profession sait que je suis attentive à leurs préoccupations. Nous sommes d'ailleurs convenus de nous revoir.

Lors de sa venue, Bruno Le Maire a parlé d'écoute et de diagnostic... Propos sensé, mais déjà entendu à maintes reprises. On a parfois le sentiment que la Corse n'en finit pas d'être auscultée et en attente d'un diagnostic...

Ecouter ne signifie pas qu'on n'agit pas, au contraire. Ecouter, faire des diagnostics, c'est préparer l'avenir et c'est nécessaire. C'est un privilège de bénéficier de missions d'inspection, de visites de terrain, pour comprendre ce dont cette région a besoin! Aucun autre territoire ne peut se prévaloir d'une telle écoute du gouvernement. Parallèlement, l'État œuvre naturellement chaque jour en Corse sous mon autorité. C'est le cas en matière régionale, de sécurité, de lutte contre les incendies. L'État conduit aussi les politiques publiques qui permettent d'améliorer le quotidien des corses en matière de santé, d'éducation, d'économie, d'emploi ...

La Corse est auscultée pour préparer au mieux l'avenir, en plus de tout ce que nous faisons déjà chaque jour. ■

DÉCHETS

LA CC PASQUALE-PAOLI CONNAÎT PEU LA CRISE

Comment organise-t-on collecte et tri dans le rural ?

Éléments de réponse avec Paulu Santu Parigi, élu Femu a Corsica, maire de Santa Lucia di Mercuriu et président de la Communauté des communes Pasquale Paoli

« **C**oncernant les déchets, remarque Paulu Santu Parigi, l'état des lieux au départ était loin d'être homogène : 50% du territoire ne disposait pas encore du tri. Dans le Boziu, le tri sélectif avait commencé il y a quelques 18 ans déjà, mais il n'était en place que depuis un an dans la Vallée du Golo. Dans l'Aghja Nova et le Niolu, les projets étaient lancés mais rien n'était installé. Malgré cela, à l'issue d'une première année, nous nous classons en 4^e position dans les chiffres du Syvadec. On peut constater, si on en doutait, que les habitants du rural sont très sensibles à la qualité de leur environnement. C'est une satisfaction et un réel espoir. »

Dans les mois qui ont suivi son élection, Paulu Santu Parigi s'est intéressé prioritairement au sujet. Les anciennes communautés de communes, même celles ne disposant pas encore du tri, n'étaient pas restées inactives. La nouvelle «comcom» disposait de containers. « Rapidement, nous en avons installé dans les communes de l'ancienne communauté de l'Aghja Nova. Latifa Achahboune, notre responsable du service déchets a mené les opérations de sensibilisation, organisé des réunions d'information, travaillé avec les écoles dans le cadre du programme «Eco scola». Les habitants se sont sentis concernés. La zone est entrée rapidement dans le tri. » Après cette mise en place dans, le tonnage d'ordures ménagères non triées est passé de 220t à 188t en 6 mois, ce qui repré-

sente une économie de quelques 65000€. Ce fut ensuite le tour du Niolu, où elle s'est rendue également : « Dès que nous avons déposé les bornes, nous avons vu des habitants arriver avec leur tri déjà préparé : ils attendaient ! » Tout n'est pas encore parfait mais le territoire a été intégralement équipé et s'est montré bon élève : « C'est quand il y a une crise qu'on se rend compte si le tri est fait ou pas ! Lors de la dernière crise, ici comme ailleurs en Corse, les containers de tri sélectif étaient collectés. Seuls les bacs d'ordures ménagères n'étaient pas ramassés. Chez nous, ils n'ont jamais débordé. Si le territoire se situait en 4^e position lors de la précédente évaluation, nous visons maintenant la première place » sourit son président. D'autant que dans les villages, les fermentescibles sont rarement problématiques : déchets alimentaires et végétaux sont réutilisés. Les gens ont des poules, des animaux ou des potagers où composter. A la création de l'intercommunalité, 50% du territoire ne possédaient pas de tri. Ailleurs, des composteurs ont été distribués. Dans les zones péri-urbaines néanmoins, des efforts de restructuration, de réorganisation mais aussi d'information devront encore être consentis, auprès des habitants, des entreprises, dans les écoles. « Dans certaines zones, des poubelles individuelles avaient été placées, nous devons rationaliser autour de points d'apports volontaires pour optimiser la collecte. Mais nous devons également partout être vigilants au service que nous rendons :



Photos Claire Giudici

REPÈRES

Généraliser le tri partout en Corse, isoler les fermentescibles, valoriser tous les plastiques, les emballages, les papiers et carton, le verre, etc. pour limiter au maximum l'enfouissement: c'est ce à quoi devraient s'engager toutes les communautés de communes ou d'agglomération afin d'éviter une nouvelle crise. En effet, si la CdC définit la politique de gestion des déchets, si le Syvadec est chargé de leur valorisation et du traitement, c'est à elles qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre, sur leurs territoires, les opérations de tri, de réduire les volumes à enfouir et d'organiser la collecte.

Installée dans les agréables locaux de Prumitei à Francardu, la Communauté de communes Pasquale-Paoli est issue de la fusion de quatre communautés - celles de la Vallée du Golo, du Niolu, de l' Aghja Nova et des Tre Pieve. Créée en janvier 2017 dans le cadre de la loi NOTRe, elle a été un temps nommée «Communauté de communes des quatre territoires» avant que, par vote, les élus communautaires choisissent de lui donner le nom de Pasquale Paoli, natif de Morosaglia, un des villages qui la composent. Avec ses 904 km² de superficie, près de 6300 habitants et 42 communes, elle est la plus étendue de Haute-Corse. Essentiellement rurale et montagnaise, elle est concernée par la large problématique de la gestion du territoire, particulièrement dans le domaine de la collecte des déchets qui s'y fait au travers des kilomètres de petites routes en lacets de la montagne. En effet, si la zone péri-urbaine proche de la vallée du Golo, autour de Ponte-Leccia, Moltifao ou le long de la T20 est la plus densément peuplée, les petits villages, sur une plus vaste surface, regroupent près de la moitié de la population totale. ■



«Nous avons fait construire par Iveco un modèle spécifique, correspondant à nos besoins, un engin de 5 tonnes compact, apte à circuler dans les ruelles.»

les containers d'emballages se remplissent rapidement et il se rempliront sans doute plus rapidement encore avec l'extension des consignes de tri. Si on veut que les gens soient rigoureux, nous devons l'être de notre côté : la collecte doit être fréquente et régulière, les points de collecte nettoyés, si un bac est endommagé, il doit être remplacé...» Mais à ce prix, on peut également se montrer plus exigeant. Concernant le tri bien sûr, mais également les encombrants ou les déchets du bâtiment - pour lesquels on constate encore des incivilités. Ils doivent être déposés en déchèteries. Il y en a déjà trois de disponibles : à Moltifao, Casaluna et à Corte. Une quatrième est prévue à Francadu dans les années qui viennent.

Le transport aussi a fait l'objet d'une réflexion: «Nous avons fait un travail important d'harmonisation et de mutualisation. Tous nos camions sont pucés pour un suivi régulier des ramassages et une organisation plus cohérente des trajets. Ça s'est traduit par une baisse de la dépense en carburant qui est passée de 75 000 à 32 000€ alors que nous tournons deux fois plus que l'année précédente. Par ailleurs, dans nos villages, certains camions passent difficilement. Nous avons besoin de petits gabarits à grande capacité. Nous avons fait construire par Iveco un modèle spécifique, correspondant à nos besoins, un engin de 5 tonnes compact, apte à circuler dans les ruelles.» Concernant le volet financier, ce sec-

teur très rural a opté non pour la taxe sur les ordures ménagères (TOM) mais pour la redevance (ROM) versée par les foyers et dont le montant s'échelonne entre 110 à 140€ en fonction des zones. «Elle est indispensable pour nous permettre de fonctionner et là encore, il nous a fallu être rigoureux. Si elle était collectée à 70% par le passé, la collecte atteint 98% désormais, voire plus.» Des efforts ont été faits sur la rationalisation des dépenses : les sommes encaissées par la «comcom» atteignent environ 725 000€ concernant les déchets. Auparavant, quelques 759 000€ étaient dépensés en fonctionnement. Les choses se sont inversées : les sommes affectées s'élèvent à 600 000€ et sont désormais destinées à l'investissement, notamment pour l'achat des camions (2 sont prévus à terme), l'installation et l'entretien des points de collectes et des bornes de tri.

Une contribution apportée à l'édifice global insulaire pour un volume total de DMA [déchets ménagers et assimilés] de 2614 tonnes par an dont 15% déjà triés en 2017 pour la seule collecte sélective. Un exemple à suivre peut-être par d'autres communautés, notamment les communautés d'agglomération des deux principales villes de Corse qui produisent à elles deux 79 490 tonnes, triées uniquement à 7 ou 8% en collecte sélective. ■

Claire GIUDICI

ISULA SURELLA Les banques désertent

La Sardaigne attire les touristes, mais elle fait apparemment fuir les banques. C'est en tout cas ce qu'a dénoncé Gavino Carta, secrétaire régional de la Confédération italienne des syndicats de travailleurs, la Cisl, lors d'une conférence de presse le 24 juillet à Sassari. Selon les représentants sardes de la Cisl, en quelques années à peine, l'île a été le théâtre de 150 fermetures d'agences bancaires avec, à la clé, 130 départs à la retraite pour la plupart non compensés (14 recrutements) et surtout 250 *esodati* : un néologisme italien né d'une récente modification de la législation dans le domaine de l'emploi, qui désigne des personnes âgées pour la plupart de 55 à 65 ans qui, par exemple dans le cadre d'une restructuration d'entreprise, ont accepté un accord de départ volontaire et se trouvent à présent sans accès à l'emploi et sans possibilité de percevoir une retraite. Or, affirme le syndicat, pas une des agences qui ont disparu n'était déficitaire et il s'agirait plutôt d'une « stratégie de déstructuration ». Plus particulièrement dans la ligne de mire de la Cisl, la Banque de Sardaigne et le groupe BPER (fondé en 1994 suite à l'expansion progressive de la Banque populaire d'Emilie-Romagne) qui en est l'actionnaire majoritaire depuis le début des années 2000. Toujours selon les responsables du syndicat, la Banque de Sardaigne, qui a repris l'intégralité du réseau de la Banque de Sassari se prépare à réduire le nombre de ses agences et de ses salariés, au détriment des zones de l'intérieur et des petits centre-villes. Pour Gavino Carta cette tendance doit impérativement être inversée, et ce d'autant plus que des financements régionaux sont mobilisables pour maintenir des emplois ou en créer. ■ (Source : Ansa).

Photo Pierre Pasqualini



Paoli Tech et Engie - Cofely un partenariat et des débouchés pour les élèves

«Un partenariat très important avec une grande entreprise internationale et un tremplin pour les élèves de Paoli Tech» c'est ainsi que le président de l'Université de Corse, Paul-Marie Romani a qualifié le partenariat signé entre l'entreprise spécialisée dans la transition énergétique, Engie-Cofely et l'école d'ingénieurs Paoli Tech. Un partenariat de cinq ans signé le 23 juillet, à la salle des conseils de Corti, qui permettra, selon les besoins de l'entreprise, d'accueillir des stagiaires de l'école. Des stages allant de six semaines à cinq mois, pour les trois années que compte le cursus. Une union d'autant plus intéressante que ces semaines d'entreprises se dérouleront en Corse, sur le continent et aussi à l'étranger. Outre ces stages, Engie Cofely pourra également proposer des contrats d'alternance aux étudiants en licence professionnelle « Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie civil ». La convention comprend aussi, l'organisation de visites de sites ou d'installations gérées par l'entreprise, et sa participation à des événements organisés par l'Université.

Un partenariat né d'un rencontre et de la toile tissée entre l'école et ses anciens étudiants devenus ambassadeurs de la filière et alimentant le réseau, comme l'explique Michaël Mercier, directeur de Paoli Tech : «Ce partenariat est né grâce à un de nos ancien élève, qui travaille désormais à la mairie d'Ajaccio, et qui nous a mis en relation avec le responsable régional de Engie Cofely Corse, Philippe Maroselli. Nous sommes très vite tombés d'accords sur les termes de la convention, ce qui a permis de sceller ce partenariat très rapidement. Le but de notre école est de créer du réseau. Ce réseau passe par les anciens étudiants et par nos partenaires. C'est une grande fierté pour nous» dit il, avant d'expliquer les opportunités de cette convention : «Pour Paoli Tech, ce partenariat est une aubaine. Engie-Cofely est une entreprise internationale, grâce à ce partenariat nous allons permettre à nos étudiants d'effectuer des stages à l'étranger, ce qui est obligatoire dans notre filière. L'entreprise a la capacité de proposer des contrats pour toutes nos années, ce qui est un plus pour nous. Il y a des possibilités de suivi et de recrutement.»

Pour le directeur régional d'Engie-Cofely, Philippe Maroselli, ce partenariat était une évidence avec des effets bénéfiques tant pour les élèves que pour l'entreprise : «L'Université de Corse est un partenaire incontournable sur le territoire, notamment Paoli Tech qui travaille sur le même secteur que notre entreprise, à savoir la transition énergétique. L'idée n'est pas seulement d'offrir des stages mais aussi de répondre à nos besoins en matière de recrutement. Ainsi le but de la formation est de garder ces étudiants à la fin de leur cursus.» ■ Pierre PASQUALINI

Les chiffres de la semaine

7

avis défavorables contre 4 avis favorables : le 24 juillet, la Commission départementale d'aménagement commercial de Haute-Corse s'est prononcée contre le projet de création d'un centre commercial à Lucciana

Les chiffres de la semaine

37

fois plus de pollution à Bastia, et 10 fois plus à Ajaccio, quand des ferries partent ou arrivent au port, a révélé la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, France nature environnement, suite à une enquête effectuée avec l'ONG Nabu.

Les chiffres de la semaine

120 000

euros recueillis grâce aux souscriptions lancées par les Associations départementales des maires et présidents d'EPCI de Haute-Corse et de Corse-du-Sud afin de venir en aide aux communes de Cervione, Chiatra et San't Andrea di Cotone sinistrées l'hiver dernier par un incendie

IDEAL FRAIS

Pêche
& aqua
Culture

TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans ou savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33
Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Découvrez également
nos gammes
"Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

ISULAPRO

Centre d'appels | Secrétariat | Recouvrement



Hôteliers, professionnels de la santé, Artisan et PME

Tél. : 06 01 03 36 90
contact@isulapro.com

OSEZ LA QUALITÉ !
ISULAPRO, au service de l'excellence

Avenue Paul Giacobbi,
Résidence Plein Sud - 20600 Bastia
www.isulapro.com



**CORSE
PISCINE
POLYESTER**

06 43 73 07 40
www.corsepiscine.com

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS
AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,
ICN A CONFIÉ LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB
ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ
À STÉPHANE BRUNEL ET SON ÉQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS
M. STÉPHANE BRUNEL
TÉL. 0612 03 52 77
mail: brunel.stephane@yahoo.fr

Nouveau en Corse

“ Les experts en **signalétique** ”



publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

**Et bien d'autres supports
de communication visuelle !**

**Ouvert
tout le mois d'août !**

04 95 32 11 11

RN 193 Rond Point Ceppe
Lieu dit Cardello
20620 Biguglia
Tél. 04 95 32 11 11
E-mail : contact@pano-bastia.fr
www.pano-bastia.fr



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00



TOURISME

VALORISER LE PATRIMOINE DE L'OUEST CORSE

Photo DR

Le 23 juillet dernier, la présidente de l'ATC a entamé un tour de Corse à la rencontre des acteurs du tourisme des différents territoires. En passant par Porto, Vico ou encore Cristinacce, elle a mis en avant la volonté de l'agence de soutenir la valorisation du patrimoine de l'île

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la loi NOTRe a transféré la compétence touristique des communes aux intercommunalités. Un changement qui implique la construction de stratégies touristiques différentes, définies non plus à l'échelon local, mais sur un territoire de plus grande échelle. Afin de faire le point sur cette nouvelle organisation, la présidente de l'Agence de tourisme de la Corse (ATC), Marie-Antoinette Maupertuis, a décidé d'entamer un cycle de visites de l'ensemble des régions insulaires dans le but d'échanger avec les élus locaux. Plus qu'un traditionnel bilan d'étape sur les projets en cours dans l'île, l'enjeu de ces déplacements consiste à décliner la philosophie de la feuille de route de l'ATC venue poser, il y a quelques semaines, les jalons d'une nouvelle politique du tourisme. À la croisée des chemins entre préservation et développement, l'ambition est à la fois de positionner la Corse comme l'île verte de la Méditerranée et de juguler le pic de la fréquentation estivale en mettant le cap sur la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de l'île.

Première étape de ce tour de Corse, le 23 juillet dernier avec un déplacement sur l'Ouest Corse, un territoire scindé entre mer et montagne, qui rayonne au travers des nombreux sites protégés.

Née de la fusion de celle des Deux Sevi, des Deux Sorru et du Cruzini-Cinarca, cette nouvelle intercommunalités comprend 33 communes pour 8 000 habitants, ce qui fait d'elle la plus grande communauté de communes de l'île. Paradoxalement, l'Ouest Corse ne représente que 7% de l'offre d'hébergement marchand de l'île, soit 2,1 millions de nuitées. La faute à un tourisme dit «de contemplation» qui fait que les visiteurs ne font que transiter par ce territoire sans forcément y séjourner. Pour sortir de cet état de fait, dans la droite ligne de la feuille de route de l'ATC, le nouvel office du tourisme

intercommunal, dont le siège a été fixé à Porto, travaille actuellement autour de la valorisation du patrimoine du territoire. Profitant d'un passage par ce dernier, la présidente de l'ATC a assisté à une table ronde avec le comité directeur de l'Office qui a permis de présenter la stratégie et les projets du territoire. Outre la gestion raisonnée des sites remarquables, l'un des enjeux vise à mettre en valeur de nouvelles offres de visite tournées autour des ressources du territoire. Le but étant ainsi d'arriver à fixer les flux de visiteurs grâce à des offres complémentaires et alternatives aux points traditionnels d'attractions.

Dans cette ligne, l'ATC a d'ores et déjà soutenu l'aménagement des sentiers du patrimoine à Cristinacce et instruit actuellement un projet de valorisation touristique du site préhistorique et médiéval de Sant'Appianu, situé sur le territoire de la commune de Vico, qui invite à une plongée au cœur même des origines de la Corse grâce à ses menhirs, son petit habitat antique, ses vestiges d'une basilique paléochrétienne ou encore son église romane et sa chapelle moderne de la période génoise. En somme, ce site exceptionnel retrace une histoire multiséculaire, du I^{er} au XVIII^e siècle. L'objectif est donc de mettre ces trésors cachés en lumière en construisant un centre d'interprétation des vestiges archéologiques en relation avec l'époque médiévale, ainsi qu'un théâtre de verdure. Le tout en veillant à rester en harmonie avec l'existant, en utilisant des matériaux nobles qui feront référence aux époques traversées. Grâce à la technologie, une expérience de «réalité augmentée», permettra d'incruster des éléments virtuels dans l'espace environnant qui permettront de plonger pleinement le visiteur dans le passé. Un projet pilote qui se veut exemplaire et ne devrait pas manquer de créer des émules dans la valorisation du patrimoine ■ **Manon PERELLI**

SANTÉ



Photo Manon Perelli

DÉPLACEMENTS MÉDICAUX: LE CESEC SE MOBILISE

L'instance représentant la société civile a mis en place une commission ad hoc chargée d'étudier les contours de cette problématique et d'apporter des pistes de solutions pour améliorer le quotidien des malades

Comme on le sait trop bien, la Corse est la seule région française à ne disposer d'aucun Centre hospitalier universitaire (CHU) sur son territoire, ce qui entraîne chaque année l'exil forcé de dizaine de milliers de patients insulaires. Une situation vécue comme une double peine pour les malades et leurs familles face à laquelle le Conseil économique social environnemental et culturel de la Corse (Cesec) a décidé de se mobiliser.

Lors de la séance plénière du 25 mai, forte de ses nouvelles prérogatives, l'instance consultative a utilisé pour la première fois son pouvoir d'auto-saisine sur la problématique. Un vote à l'unanimité a en effet décidé de la création d'une commission ad hoc composée de 11 membres, dont la présidence a été confiée à Lætitia Cucchi, représentante des Unions départementales des associations familiales (Udaf), et porte-parole emblématique de ce combat depuis des années à travers son association Inseme

«L'objectif est de formuler des propositions et des préconisations concrètes, argumentées et crédibles. Le rapport final sera remis aux présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de Corse dans l'optique d'une amélioration de la prise en charge des malades contraints de se rendre sur le continent», note Paul Scaglia, le président du Cesec. «C'est un premier pas très important», salue de son côté Lætitia Cucchi, «C'est une occasion inespérée de pouvoir porter à un plus haut niveau une revendication parfaitement emblématique de ce que doit être notre instance, puisqu'elle est née au sein de la société civile, y a été portée et argumentée. Le fait que le Cesec nouvellement élu ait accepté à l'unanimité d'utiliser son pouvoir d'auto-saisine sur ce sujet est très important et symbolique».

Pressée par un calendrier restreint, la commission s'est d'ores et déjà réunie afin de définir les axes de travail avant de passer rapidement à la phase opérationnelle. «Nous souhaiterions pouvoir rendre un rapport officiel à la rentrée parce que nous aimerions cadrer avec différents temps forts, notamment la fin des travaux du Projet régional de santé et également la venue annoncée de la ministre de la Santé», indique Lætitia Cucchi. Malgré l'urgence, dans cette entreprise, la présidente aspire à consulter tous les acteurs qui sont de près ou de loin concernés

par cette problématique.

En tout, une trentaine de partenaires ont déjà été sollicités, à l'instar de l'ARS, des CPAM, de représentants des professionnels de santé, de malades ou encore d'associations qui les représentent. «L'idée est de couvrir tout le spectre et de ne laisser personne sur le bas-côté dans une démarche collaborative», appuie la jeune femme en dévoilant que «la démarche s'articulera autour de trois temps forts». Dans un premier temps, la commission s'astreindra ainsi à dresser un état des lieux «le plus précis et le plus objectif possible». «On a besoin d'objectiver cette problématique pour sortir de tous les fantasmes qui sont liés à ces déplacements. Il faut des données pour savoir exactement combien de Corses doivent chaque année aller se faire soigner sur le continent, combien d'enfants, ou encore quelles sont les pathologies concernées», souligne Lætitia Cucchi en précisant qu'il s'agira du premier recueil de données chiffrées en la matière.

Une deuxième phase visera à identifier les difficultés des malades. «Il y a eu des améliorations ces dernières années. Les choses avancent et il faut le dire, mais, malgré tout, beaucoup reste encore à faire», regrette la présidente de la commission en ciblant notamment l'élaboration des Obligations de service public (OSP) dans les transports. «Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on est parfois contraints de partir sur le continent, mais jamais jusqu'à ce jour on a pensé aux malades, à ces passagers un peu différents des autres. Jusqu'à présent il n'y a pas d'égard particulier pour eux. On voudrait faire des propositions très concrètes», renchérit-elle. Généralisation des salles d'attente comme il en existe désormais une à l'aéroport de Marignane, procédures d'embarquement prioritaire systématiques pour les malades, mise en place d'un tarif spécifique pour les malades et leurs accompagnateurs, sont quelques unes des pistes étudiées. «Tout cela fera l'objet, dans une 3^e partie, de propositions très concrètes. On aimerait que ce document soit vraiment une boîte à outils très concrète et opérationnelle dédiée au politique», poursuit Lætitia Cucchi avant de conclure: «Nous on prend le pouls du terrain, après on attend beaucoup des politiques car ce sont eux qui pourront agir». ■ Manon PERELLI

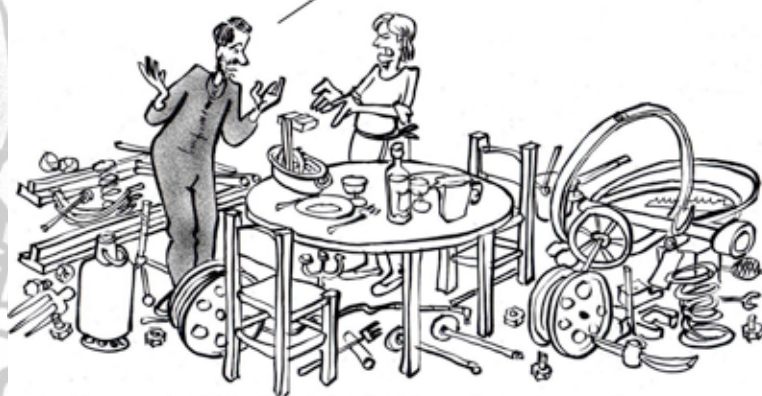
Dans Trop forts les Corses, une trentaine de personnalités corses du monde culturel, social ou économique, parlent de leurs racines, leur parcours et leur attachement à la Corse. Voici, extraits de ces entrevues, quelques illustrations et leurs contextes.

ANTOINE DE PERETTI

Antoine De Peretti est un sculpteur de Levie, célèbre pour ses compositions métalliques. Il raconte ses débuts dans l'enseignement en Afrique et les problèmes, plus tard, dûs à sa passion pour le fer et la place donnée à la ferraille recueillie. ■



MAIS CHÉRIE, IL Y A TOUJOURS EU DU FER
DANS LES LENTILLES !



IMAGINEZ LES ENFANTS... LA CORSE C'EST EXACTEMENT
COMME ICI MAIS... AVEC DES MONTAGNES ET DE L'EAU...
BEAUCOUP D'EAU... TOUT AUTOUR.



La sélection de la rédaction

Passeghji

Depuis 2013, Jeanne de Petriconi, sculpteur et Guillermo G. Peydró, vidéaste, collaborent à mettre au point diverses formes de dialogue entre la sculpture et le cinéma. L'exposition Passeghji [Passages] imagine au travers du prisme de l'art contemporain, une traversée des rites, objets et espaces associés au culte funéraire en Corse et en Méditerranée. Pour explorer la thématique du culte des morts et de la place de la mort dans le monde contemporain, les deux artistes se sont inspirés de divers ouvrages ou écrits tels que le livre posthume et inachevé de l'auteur allemand W.G. Sebald, *Campo Santo*; *Mazzeri finzioni signadori, aspects magico-religieux de la culture corse*, de Dorothy Carrington; *Le mazzérisme, un chamanisme corse*, de Roccu Multedo mais aussi le thème du «complexe de Caron» développé par Gaston Bachelard dans son essai *L'eau et les rêves*. En effet, expliquent Jeanne de Petriconi, et Guillermo G. Peydró: «*Du chamanisme corse appelé mazzérisme à la religion mégalithique, qui a laissé dans le Sud de l'île des menhirs aux visages de guerriers sculptés qui peuvent être considérés comme les premiers portraits monumentaux européens, notre projet tourne autour du rôle de l'eau dans les récits de la mort, sa polysémie et ses échos dans l'actualité en mer Méditerranée*». Sur tout un niveau de l'ancien Palais des Gouverneurs, tirant parti des citernes de cet édifice génois du XIV^e siècle, ils proposent un parcours en six espaces connectés où s'entrelacent sculptures, dessins et art vidéo, abordant des aspects tels que la rupture et le passage, les racines, les ancêtres, le lien entre ici-bas et au delà; les rites d'accompagnement, dans une approche à la fois abstraite et sensible.

Jusqu'au 22 décembre. Musée de Bastia. 📞 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com



CorsiClassic

Issus des plus grands conservatoires européens, Adrien Jurkovic (violin), Thomas Descamps (violin), Raphaël Pagnon (alto) et Simon Iachemet (violoncelle) ont fondé le Quatuor Agate qui se produit régulièrement se produit dans divers festivals comme le Hamburg International Chamber Music Festival, Les Vacances de Monsieur Haydn ou le Musique dans la Rue d'Aix-en-Provence. Ils ont également créé le festival de musique de chambre CorsiClassic qui propose, chaque année, de faire découvrir et partager la musique classique à tous les publics, tout en mettant en valeur le patrimoine architectural corse. Soucieux d'établir avec l'auditoire un lien authentique, les musiciens présentent la musique classique de manière spontanée, vivante, débarrassée des conventions habituelles. Chaque concert s'articule autour d'une thématique particulière, et comporte deux parties: la première est constituée d'extraits musicaux introduits et commentés par les artistes, la seconde est consacrée à une œuvre majeure du répertoire, resituée dans son contexte. Chaque année, le Festival CorsiClassic convie des invités exceptionnels afin de faire découvrir de nouvelles œuvres et de nouveaux ensembles instrumentaux. Pour cette édition 2018, il accueille

la flûtiste Marie Laforge et la harpiste Sylvie Laforge. Comme il est désormais de coutume, CorsiClassic alterne deux programmes. L'un est consacré à Claude Debussy, dont on célèbre cette année le 100^e anniversaire de la mort. Il sera proposé le 28 juillet (21h) à Bonifacio, en l'église St François et le 1^{er} août à Bocognano (21h), en l'église Ste Lucie. L'autre, qui s'articule autour de Beethoven et de ses diverses influences et sources d'inspirations (Mozart, Haydn, Dohnányi), est présenté le 27 juillet (21h) à Sartène, église Sta Maria Assunta et le 2 août à Ajaccio (18h), en l'église St Erasme. Par ailleurs, le 30 juillet, à 17h, le quatuor et ses invités animeront un atelier de découverte instrumentale destiné aux enfants, à la médiathèque de Bocognano.

Du 27 juillet au 2 août. Sartène, Bonifacio, Bocognano et Ajaccio. 📞 06 61 78 89 94 & fr-fr.facebook.com/corsiclassic

A vigna incantata cù Arapà

En partenariat avec des vigneronns représentatifs des différentes AOP de Corse, le groupe vocal et instrumental Arapà a imaginé une formule de concert qui réaffirme les liens qui peuvent unir, depuis sinon la nuit des temps, du moins depuis l'Antiquité, le vin et le chant. Chaque soirée se décline en deux parties. De 19h à 22h, un apéritif dinatoire, sous les auspices du vigneron qui met en valeur sa production, ses différents millésimes, et la culture qui accompagne celle-ci dans une présentation liminaire puis, plus tard au cours d'échanges informels, avec le concours de producteurs locaux de fromage et de charcuterie de qualité fermière. Puis, à partir de 22h, un concert du groupe qui présente son nouveau spectacle. À suivre sans réserve... tout en sachant consommer avec modération.

Les 2, 6 et 8 août, à Olmeto (Domaine Sant'Armettu), Lecci (Domaine Torracchia) et Aleria (Domaine Terravecchia).

📞 www.arapa.fr & www.facebook.com/ArapaOff/ www.arapa.fr





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

Lundi 30 Juillet

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h20 Les jeux-vidéos - 11h55 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Une petite maison dans la cité - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 16h35 Noob - 16h55 A votre Service - 17h30 Jean Menconi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Les jeux-vidéos - 20h50 Une petite maison dans la cité - 21h50 Zikspotting - 22h05 Noob - 22h25 Clips Musicaux - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 23h05 Tocc'à Voi - 23h40 Délires Sur le Net - 0h00 Nutiziale

Jeudi 02 Août

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Les Tomasi, l'héritage d'un regard - 13h30 A votre Service - 14h30 Matmatah - 17h20 Noob - 17h40 Ci Ne Ma - 17h55 Associ - 18h25 Congo, les méandres de la démocratie - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Pologne, Histoire de marionnettes - 20h35 French Cowboys - 21h40 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Zikspotting - 0h00 Nutiziale



30

National



537

National

Mardi 31 Juillet

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Associ - 11h40 Zikspotting - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 Wedding present - 14h30 French Cowboys - 16h30 Zikspotting - 16h45 A votre Service - 16h55 Wedding present - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Congo, les méandres de la démocratie - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 03 Août

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Congo, les méandres de la démocratie - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Jean Menconi - 14h30 Simulation - 14h45 Les jeux-vidéos - 15h25 Pologne, Histoire de marionnettes - 16h40 Noob - 17h00 Zikspotting - 17h15 Matmatah - 18h40 Les Tomasi, l'héritage d'un regard - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 La vase monte - 21h40 Dj Aid, le canari - 22h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Une petite maison dans la cité - 23h40 A votre Service - 0h00 Nutiziale



95

Bastia

Mercredi 1er Août

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h35 Dj Aid, le canari - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Congo, les méandres de la démocratie - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Zikspotting - 14h30 La vase monte - 15h45 Oranges protectrices - 17h10 Noob - 17h30 Clips Musicaux - 17h50 Zikspotting - 19h05 Dj Aid, le canari - 19h30 Nutiziale - 19h40 Les Tomasi, l'héritage d'un regard - 20h30 Matmatah - 21h55 A votre Service - 22h05 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com

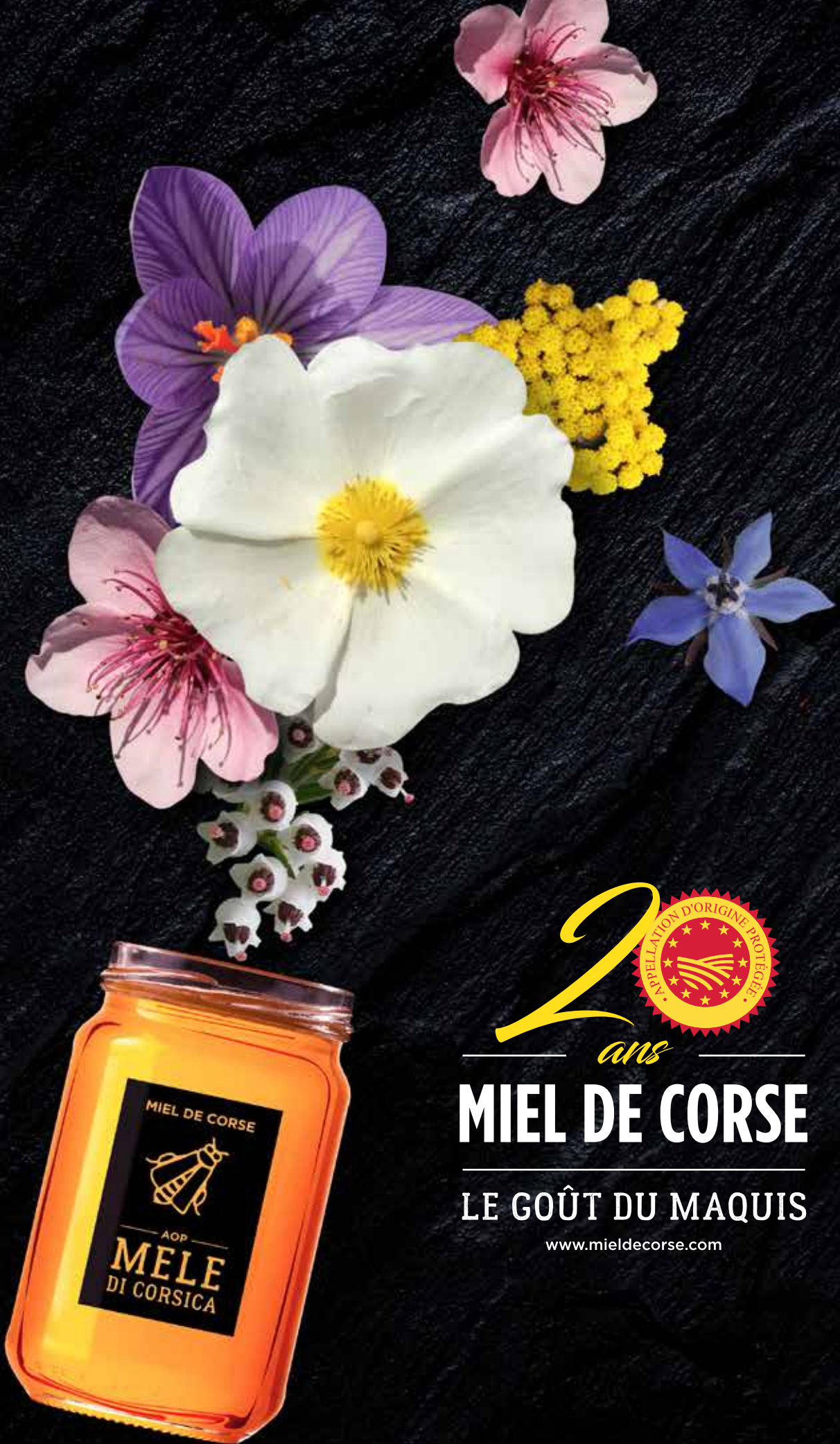


06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica





2  ans

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com